



Rôles et fonctions de la gravure dans le *Mercure galant* Quelle image de l'Amérique ?

Peggy Davis and Marie-Lise Poirier

Volume 76, Number 1-2, Summer–Fall 2022

L'Amérique dans le *Mercure galant* sous Louis XIV

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1101077ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1101077ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Davis, P. & Poirier, M.-L. (2022). Rôles et fonctions de la gravure dans le *Mercure galant* : quelle image de l'Amérique ? *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 76(1-2), 159–189. <https://doi.org/10.7202/1101077ar>

Article abstract

The commercial success of the *Mercure galant* and the financial support of the Dauphin enabled Jean Donneau de Visé to invest in the production of engravings as early as 1678. In addition to musical pieces, enigmas and other fashion plates, the royalist periodical collection includes five engravings illustrating battles in the Caribbean colonies. From this limited corpus, this article examines how the image works to ensure the continued existence of the reign and reflects on the place of engravings in the *Mercure galant* and on the Parisian print market in the seventeenth and eighteenth centuries.

Rôles et fonctions de la gravure dans le *Mercuré galant*

Quelle image de l'Amérique ?

PEGGY DAVIS *et* MARIE-LISE POIRIER

RÉSUMÉ • Le succès commercial du *Mercuré galant* et l'appui financier du Dauphin de France permettent à Jean Donneau de Visé d'investir dans la production de gravures dès 1678. Outre les pièces musicales, énigmes et autres planches de modes, on retrouve dans ce recueil périodique royaliste cinq gravures illustrant des batailles menées dans les colonies antillaises. À partir de ce corpus restreint, cet article interroge les fonctions de l'image et ses modes de pérennisation du règne et réfléchit à la place de la gravure dans le *Mercuré galant* et sur le marché de l'imprimé parisien aux 17^e et 18^e siècles.

ABSTRACT • *See end of volume.*

LE *MERCURE GALANT* CONQUIERT de nombreux abonnés français et étrangers grâce aux stratégies de fidélisation déployées par son fondateur, Jean Donneau de Visé (1638-1710). Cette entreprise éditoriale reçoit l'aval du jeune Dauphin, Louis de France, un appui qui a dû faciliter l'ajout de planches, la production d'un contenu illustré étant alors particulièrement onéreuse en raison du nombre d'agents de production (dessinateur, graveur, inscripteur, imprimeur) qu'elle sollicite¹, mais se justifiant du fait que la valeur commerciale du *Mercuré galant* profite de la valeur esthétique de la gravure. Le renouvellement du privilège d'impression est propice à l'addition d'une clause spécifique aux estampes qui défend l'impression et la vente des planches ailleurs que dans le *Mercuré galant*². Cette protection légale dissuade les contrefacteurs et récompense la vigilance du public en

1. Monique Vincent, *Le Mercuré galant. Présentation de la première revue féminine d'information et de culture, 1672-1710* (Paris, Honoré Champion, 2005), p. 19.

2. « Privilège du Roy », *Nouveau Mercuré galant*, 31 janvier 1678, n. p. Sauf mention contraire, toutes les références au *Mercuré galant* sont tirées de l'édition parisienne.

offrant une rétribution aux dénonciateurs³. À l'évidente fonction d'embellissement des gravures s'ajoute celle, plus pragmatique, de l'identification des contrefaçons, car la présence des planches, vignettes et ornements garantit l'authenticité de la publication⁴.

C'est donc pour rendre son recueil périodique⁵ « moins indigne » de la protection du Dauphin, pour encourager les abonnements et pour se prémunir de la concurrence que Donneau de Visé entend faire graver dès janvier 1678 « trois ou quatre Planches [par volume], suivant les Sujets dont le *Mercur* parlera⁶ » : sciences médicales et naturelles, astronomie, archéologie, beaux-arts, plans des tablées de réceptions royales, tables généalogiques, cartes, vues diverses, médailles, jetons, modes vestimentaires, airs notés et énigmes. En regard de cette pluralité thématique, Barbara Selmecci Castioni et Adrien Paschoud détectent l'ambition encyclopédique du *Mercur galant*, sous la rhétorique galante qui fait sa singularité⁷ et le distingue de ses concurrents directs tels que la *Gazette* de Théophraste Renaudot (1586-1653)⁸.

Malgré la table analytique des planches dressée par Monique Vincent⁹, les gravures du *Mercur galant* restent méconnues. Le projet mené par l'Observatoire de la vie littéraire (OBVIL) vise à les rendre accessibles, un mandat sur lequel l'édition numérique des articles et leur indexation prennent néanmoins le pas¹⁰. Jennifer Montagu s'est intéressée aux énigmes gravées, lesquelles entremêlent iconographies religieuse et mythologique¹¹, tandis

3. Sur la surveillance de l'estampe et la protection de la propriété artistique, voir Marianne Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle* (Genève, Librairie Droz, 1986), p. 99-116.

4. Vincent, *Le Mercur galant*, p. 61.

5. Nous empruntons à Christophe Schuwey cette expression. Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercur galant* (Paris, Classiques Garnier, 2020), p. 323-328.

6. « Au lecteur », *Nouveau Mercur galant*, décembre 1677, n. p.

7. Barbara Selmecci Castioni et Adrien Paschoud, « Le *Mercur galant* (1672-1710) : un jalon significatif sur la voie de l'encyclopédisme des Lumières », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, vol. 1, n° 51 (2016), p. 143-167.

8. Monique Vincent, *Mercur galant, Extraordinaire, Affaires du temps. Table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés, 1672-1710* (Paris, Honoré Champion, 1998), p. 75.

9. Vincent, *Mercur galant, Extraordinaire, Affaires du temps*, p. 693-718.

10. Déborah Blocker et Anne Piéjus, « Auctorialité, voix et publics dans le *Mercur galant* », *Dix-septième siècle*, vol. 270, n° 1 (2016), p. 3-8.

11. Jennifer Montagu, « The Painted Enigma and French Seventeenth-Century Art », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, n° 31 (1968), p. 307-335.

qu'Anne Piéjus s'est consacrée à l'étude des airs notés¹². Alors que Susannah Carson a démontré que la fabrique de l'identité passe par l'émulation vestimentaire en analysant les gravures de mode¹³, Pascale Cugy a examiné le potentiel érotique de ce corpus¹⁴. Enfin, Castioni a retracé les origines du programme gravé du *Mercurie galant* en insistant sur sa fonction mémorielle¹⁵, et s'est penchée sur le projet avorté du catalogue d'estampes qui devait accompagner les livraisons mensuelles du *Mercurie galant*¹⁶.

Ces travaux n'ont toutefois pas mené à une réflexion sur la place des images de l'Amérique. Il est vrai que seules cinq planches ont été publiées dans le *Mercurie galant* entre 1678 et 1715 et que celles-ci constituent un ensemble relativement homogène de cartes et plans offrant une vue d'ensemble de batailles livrées sur diverses îles de l'archipel antillais. Pourtant, Donneau de Visé façonne et supporte l'imaginaire littéraire et imagé de l'Amérique à travers les relations et les nouvelles qu'il fait imprimer et les livres dont il fait régulièrement la promotion, parmi lesquels des récits de voyage illustrés. C'est pourquoi il convient d'examiner les gravures du *Mercurie galant* à l'aune d'autres représentations visuelles de l'Amérique, comme les almanachs que publient les éditeurs d'estampes parisiens, afin d'en distinguer les stratégies éditoriales, de mieux comprendre le rapport au lectorat et ainsi de mieux saisir la constitution de la culture visuelle de l'Amérique en France.

12. Anne Piéjus, « Du miroir de la réalité à la construction d'une représentation sociale : l'information musicale dans le *Mercurie galant* », dans Cécile Reynaud et Herbert Schneider (dir.), *Noter, annoter, éditer la musique. Mélanges offerts à Catherine Massip* (Genève et Paris, Librairie Droz et Bibliothèque nationale de France, 2012), p. 177-190 ; Anne Piéjus, « Poètes et musiciens. Stratégies d'anonymat et de dévoilement dans les poésies en musique du *Mercurie galant* », *Dix-septième siècle*, vol. 270, n° 1 (2016), p. 115-132 ; Anne Piéjus, « Airs notés, poésie et actualité dans le *Mercurie galant* », dans Marta Caraion et Barbara Selmecci (dir.), *Littérature, image, périodicité (XVII^e-XIX^e siècles)* (s.l., Fabula et Les colloques, 2019), [<https://www.fabula.org/colloques/document6451.php>] ; Anne Piéjus (dir.), *Le Mercurie galant, témoin et acteur de la vie musicale* (Paris, IReMus, 2020).

13. Susannah Carson, « L'économique de la mode : Costume, Conformity, and Consumerism in *Le Mercurie galant* », *Seventeenth-Century French Studies*, vol. 27, n° 1 (2005), p. 133-146.

14. Pascale Cugy, « La fabrique du corps désirable : la gravure de mode parisienne sous le règne de Louis XIV », *Histoire de l'art*, n° 66 (2010), p. 83-93.

15. Barbara Selmecci Castioni, « L'actualité gravée au temple de mémoire. La mise en place du programme d'illustration du *Mercurie galant* au tournant de l'année 1678 », *L'Estampe française au XVII^e siècle*, n° 252 (2015), p. 52-66.

16. Barbara Selmecci Castioni, « Donneau de Visé, amateur d'estampes et visionnaire. Le *Mercurie galant* en 1686 », dans Christian Jouhaud, Cécile Soudan et Alain Viala (dir.), *À l'enseigne du Grihl. Quelques parcours en histoire du littéraire* (Paris, Les Dossiers du Grihl, 2018), p. 231-259.

Ornements et outils de visualisation de l'actualité¹⁷, les gravures topographiques des Antilles (fig. 1 à 4) ont un rôle médiatique essentiel puisqu'elles sont des supports inédits de figuration et de diffusion des savoirs¹⁸. Si les almanachs, à l'instar de celui que débite Nicolas Langlois en 1696 (fig. 7), relatent les hauts faits de l'année précédente, ce récit répond plus à un souci d'historicisation qu'à une volonté strictement didactique. Enfin, les médailles, telle celle du brûlement de la flotte hollandaise devant le port de Tobago dont le revers est reproduit dans le *Mercure galant* en 1682 (fig. 5), en plus de participer à l'écriture d'une histoire métallique de la France, revêtent, par la durabilité de leur matériau, une fonction commémorative qui se prolonge dans le temps. Ces gravures et médailles diffusent un discours encomiastique, moins dans un dessein propagandiste que pour renforcer la gloire du roi¹⁹. Trois catégories d'images sur l'Amérique, trois modes de pérennisation au service de Louis XIV : c'est ce que nous tâcherons de faire valoir.

Instruire : les cartes et plans des batailles

Seules cinq gravures ont illustré les 66 relations et 217 nouvelles relatives aux Amériques identifiées dans le *Mercure galant*. Leur exécution ne résulte pas d'une curiosité ethnographique ou naturaliste à l'instar de celles qui supportent d'autres entreprises éditoriales dont la parution est parfois annoncée dans le périodique. À titre d'exemple, la description de la carte de l'Amérique dressée par Nicolas de Fer (1647-1720)²⁰ et gravée par Herman Van Loon (v. 1649-17??)²¹ ne parvient pas à rendre compte de sa richesse visuelle ou de sa portée didactique. Fondée sur les plus récentes

17. Castioni, « Donneau de Visé, amateur d'estampes et visionnaire », p. 231.

18. Castioni et Paschoud, « Le *Mercure galant* (1672-1710) », p. 149.

19. Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV* (New Haven CT, Yale University Press, 1994), p. 4-5.

20. Sur Nicolas de Fer, voir Pierre-Louis Duchartre et René Saulnier, *L'imagerie parisienne (L'imagerie de la rue Saint-Jacques)*, préface de Georges-Henri Rivière (Paris, Gründ, 1944), p. 205 ; Maxime Préaud et al., *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime* (Paris, Promodis et Éditions du Cercle de la Librairie, 1987), p. 120-121.

21. Originaire d'Amsterdam, Van Loon travaille à Paris pour Nicolas de Fer. Il est d'ailleurs l'un des principaux graveurs des *Forces de l'Europe* (1690-1695), exécutant 46 des 79 planches de l'ouvrage. Geoffrey Phelippot, « Les *Forces de l'Europe* de Nicolas de Fer : fabriquer, vendre et diffuser un atlas urbain à la fin du XVII^e siècle en France », dans Ézéchiël Jean-Courret, Sandrine Lavaud et Sylvain Schoonbaert (dir.), *Mettre la ville en*

observations de l'Académie royale des sciences, cette carte est entourée d'une bordure « historiée & tres-curieuse²² » et de plusieurs vignettes et cartouches qui renseignent sur l'historiographie des découvertes territoriales, les topographies régionales, l'emplacement des villages autochtones, les particularités culinaires des Mexicains (la fabrication du chocolat) et des boucaniers (le fumage des viandes), et décrivent avec force détails l'habitat des castors du Canada²³. Le rédacteur du *Mercure galant* signale aussi la publication d'ouvrages illustrés, tels que la *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697...* de François Froger et la réédition de l'*Histoire des Yncas, Rois du Perou* de Garcilaso de La Vega²⁴.

Les cinq gravures relatives aux Amériques servent à illustrer les victoires coloniales de la France et à en conserver l'éclat pour la postérité. De par la relative rapidité de leur diffusion – seuls quelques mois séparent normalement la bataille de sa représentation –, ces gravures commentent une actualité géographiquement éloignée. Elles suppléent aux relations qu'elles sont censées illustrer en donnant à voir le condensé des événements, rejoignant ainsi l'exigence de brièveté du recueil périodique. Le choix du moment représenté – le point névralgique de la bataille – n'est pas anodin, car il répond à l'intérêt du lectorat pour l'amusement. Appréciée à distance à travers une lunette qui en gomme les atrocités, la guerre devient un spectacle dans les gravures : les officiers se meuvent dans un décor exotique, tandis que leurs actes héroïques honorent le roi et la nation. Hormis celle de la médaille de Tobago, les gravures sur l'Amérique dans le *Mercure galant* sont toutes des cartes, un genre alors en vogue et qui regorge d'informations factuelles utiles : « Rien n'est plus à la mode que les Cartes, ny d'un usage plus grand que celles qui découvrent les lieux où sont les Armées de France, & les Troupes de toutes les Puissances qui luy font la guerre²⁵. » Bien que les cartes géographiques aient une place

atlas, des productions humanistes aux humanités digitales (Pessac, Universités Nouvelle-Aquitaine, 2021), p. 92-93, 97.

22. *Mercure galant*, mai 1698, p. 253.

23. Herman Van Loon, d'après Nicolas de Fer, *L'Amérique, divisée selon l'étendue de ses principales parties*, 1698, taille-douce, 59 × 45 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE D-11602, [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530275167>].

24. *Mercure galant*, janvier 1698, p. 127-128 ; *Mercure galant*, décembre 1705, p. 160-161.

25. *Mercure galant*, avril 1690, p. 220. Sur le commerce de la cartographie aux 17^e et 18^e siècles, voir Mary Sponberg Pedley, « The Map Trade in Paris, 1650-1825 », *Imago Mundi*, n° 33 (1981), p. 33-45 ; Mary Sponberg Pedley, *The Commerce of Cartography. Making*

secondaire dans le *Mercure galant*, Nicolas Verdier soutient que ce recueil périodique construit « une habitude du discours sur la carte » en intégrant ponctuellement des commentaires sur ce sujet, abordé plus souvent sous l'angle de la curiosité que par celui de l'histoire par le rédacteur²⁶.

Deux relations publiées en mars et avril 1678 détaillent les offensives françaises menées à la fin de 1677 sur les îles de Gorée et de Tobago et à Cayenne, alors sous domination hollandaise. Au terme des combats, survenant quelques mois avant la signature des traités de Nimègue qui mettent théoriquement fin au conflit franco-hollandais (1672-1678)²⁷, la Hollande cède ces territoires. Trois gravures accompagnent ces récits : le *Plan de l'Isle de Gorée* (fig. 1), le *Plan du Fort et Port de Tabago* (fig. 2) et le *Plan du Fort d'Orange* (fig. 3). Dans le premier article, « Relation de Cayenne, de la prise du Fort d'Orange, de l'Isle de Gorée, et de ce qui s'est passé à Tabago, avec tous les Noms des Officiers des Vaisseaux²⁸ », le rédacteur glisse quelques mots sur la prise du fort d'Orange à Cayenne, mais en laisse la relation pour le mois suivant, « ayant trop de choses particulieres à [apprendre aux lecteurs] de la dernière affaire de Tabago²⁹ ». La relation s'ouvre sur une description de la prise de l'île de Gorée, au large du Cap-Vert, dont l'emplacement géographique en fait un port de relâche stratégique du trajet vers l'Amérique et permet à ses propriétaires de défendre les intérêts coloniaux tout en assurant un contrôle marchand de ses eaux³⁰. D'ailleurs, en intégrant dans la même relation les prises des îles de Gorée et de Tobago, le rédacteur s'assure d'en souligner l'importance en insistant sur son puits, essentiel au ravitaillement en eau douce des équipages³¹.

and Marketing Maps in Eighteenth-Century France and England (Chicago, The University of Chicago Press, 2005) ; Christine Marie Petto, *When France Was King of Cartography. The Patronage and Production of Maps in Early Modern France* (Lanham MD, Lexington Books, 2007) ; Isabelle Laboulais (dir.), *Les usages des cartes (XVII^e-XIX^e siècle)* (Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008).

26. Nicolas Verdier, *La carte avant les cartographies. L'avènement du régime cartographique en France au XVIII^e siècle* (Paris, Publications de la Sorbonne, 2015), p. 93.

27. Alexandre De Craim, « La guerre et ses dentelles. La campagne de Hollande dans le *Mercure galant* (1672-1678) », *Dix-septième siècle*, vol. 270, n° 1 (2016), p. 50, note 5.

28. *Mercure galant*, mars 1678, p. 105-171.

29. *Ibid.*, p. 125.

30. Djiguatte Amédé Bassène, « Gorée, casse-tête de la défense française des colonies en Sénégambie », dans David Plouviez (dir.), *Défense et colonies dans le monde atlantique, XV^e-XX^e siècle* (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014), [https://books.openedition.org/pur/61943].

31. *Mercure galant*, mars 1678, p. 153-154.

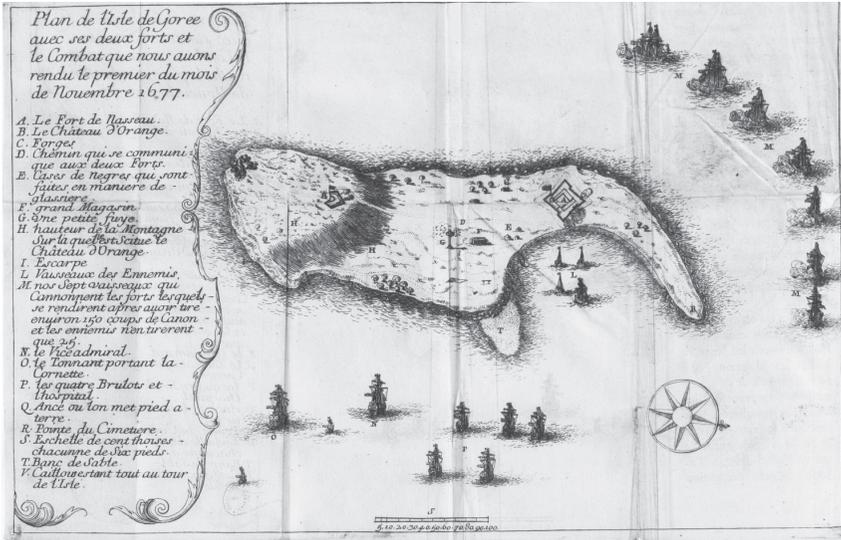


Figure 1. Plan de l'Isle de Gorée. Gravure anonyme publiée dans le *Mercure galant*, mars 1678, en regard de la p. 153. (Bibliothèque nationale de France)

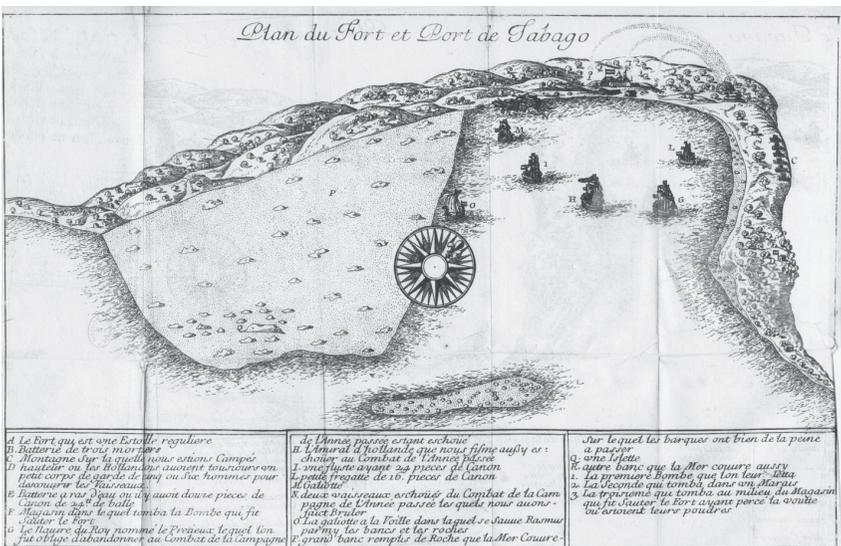


Figure 2. Plan du Fort et Port de Tabago. Gravure anonyme publiée dans le *Mercure galant*, mars 1678, en regard de la p. 163. (Bibliothèque nationale de France)

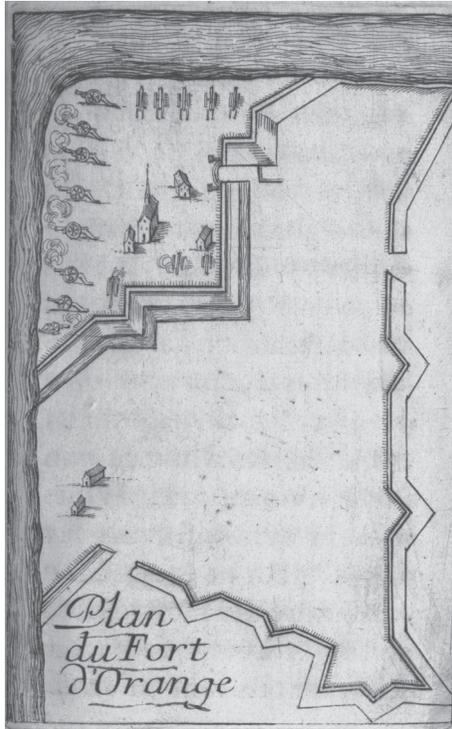


Figure 3. *Plan du Fort d'Orange* [Cayenne]. Gravure anonyme publiée dans le *Mercurie galant*, avril 1678, en regard de la p. 44. (Bibliothèque nationale de France)

Le 13 août 1677, le comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France, écrit à Jean-Baptiste Colbert pour lui annoncer son départ imminent vers Brest où l'attend la flotte en partance de Tobago qu'il doit commander³². Dans sa lettre, il évoque l'avantage d'une escale prolongée au Cap-Vert : « La grande diligence qui me paroist nécessaire [pour reprendre Tobago aux Hollandais] semble ne permettre pas qu'on se détourne seulement de huit jours pour aller au Cap-Vert, mais permettez moy Monsieur de vous en demander encore vos ordres et vos sentimens, car J'avoue que j'ay quelque regret de laisser eschapper un butin si seur et qui pouroit desdommager la plus grande partie de l'armement³³. » S'il ne mentionne pas expli-

32. « Mr. Le Comte d'Estrée a Paris le 13.e aoust 1677 », Mélanges de Colbert 174bis. Correspondance de Colbert de mai à août 1677, Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, MF14798, f° 590r.

33. *Ibid.*, f° 590v.

citement l'île de Gorée, d'Estrées semble y faire allusion par la promesse d'un attrayant « butin ».

Les préparatifs du périple s'étendent sur plusieurs semaines. Enfin, le 3 octobre 1677, d'Estrée quitte Brest à bord du *Terrible* et, entouré de dix vaisseaux et de quelques flûtes et brûlots, vogue vers le Cap-Vert qu'il rejoint le 31 octobre. Pour faciliter son avancée et éviter d'alerter ses ennemis postés dans la rade de l'île de Gorée, d'Estrées ordonne de hisser un pavillon hollandais. Or, constatant le subterfuge, les Hollandais lancent une attaque contre les Français. Ceux-ci ripostent en détachant sept navires qui, dirigés par le comte de Sourdis (1634-1689), canonnent les forts³⁴. Quant au marquis de Grancey (1626-1704), pour lequel d'Estrées a beaucoup d'estime³⁵, il est à la tête des 450 hommes qui parviennent à gagner le fort de Nassau³⁶. Effrayés, les Hollandais se replient vers le fort d'Orange situé au sommet d'une montagne au sud de l'île, mais « sur la menace de les faire tailler en pièces s'ils ne mettoient bas les armes, ils se rendirent à discretion³⁷ ». En la comparant à la relation de la prise de Gorée parue dans la *Gazette* le 25 février 1678³⁸, la formulation du rédacteur incorpore une tension narrative à la simple énonciation de faits, ce qui lui confère valeur de divertissement et rappelle le programme galant du *Mercur*.

Le *Plan de l'Isle de Gorée* (fig. 1) est inséré en regard de la page 153, où se conclut l'épisode de la prise de l'île. Il est assorti d'une légende qui permet, grâce aux lettres de renvoi, de donner « une plus parfaite intelligence³⁹ » des moments forts du siège. Les vaisseaux français (M, N, O, P) et hollandais (L) sont ainsi clairement identifiés, de même que les forts de Nassau (A) et d'Orange (B). La supériorité numérique des Français est ici évidente, mais une stratégie visuelle supplémentaire, le jeu d'échelle entre les forces navales françaises et hollandaises, exprime avec quelle facilité la bataille fut gagnée. Quelques détails topographiques y sont également signalés, comme le chemin (D) reliant les deux forts qu'empruntent les Hollandais désertant le fort de Nassau, la montagne (H) sur laquelle se dresse le fort d'Orange et l'anse (Q) où les équipages français ont mis pied à terre. Pour le rédacteur, la gravure complémente le texte puisqu'elle permet aux

34. *Mercur galant*, mars 1678, p. 132-138, 141-143.

35. « Mr. Le Comte d'Estrée a Paris le 13.e aoust 1677 », f° 590v-591r.

36. *Mercur galant*, mars 1678, p. 149-150.

37. *Ibid.*, p. 151.

38. « Le Comte d'Estrées manda au Gouverneur de faire poser les armes, & de venir luy-mesme se rendre à discrétion... ». *Gazette*, 25 février 1678, p. 143-144.

39. *Mercur galant*, mars 1678, p. 153.

lecteurs de visualiser la bataille racontée. Or, la légende comporte un détail qui n'apparaît nulle part dans la relation : « nos Sept vaisseaux qui Cannonnent les forts lesquels se rendirent apres avoir tiré environ 150 coups de Canon et les ennemis n'en tirerent que 25 ». Ce commentaire, peut-être connu trop tard par le rédacteur pour l'inclure dans la relation, confère à la gravure une relative autonomie vis-à-vis du texte qu'elle est censée illustrer et, par le fait même, en augmente la valeur narrative.

Après avoir saccagé les forts et les bâtiments et chargé leur butin à bord de leurs vaisseaux, les Français mettent le cap sur la Barbade où ils sont rejoints par quatre navires alliés en provenance de la Martinique. Ils mouillent à Tobago le 6 décembre, près d'un mois suivant leur départ de l'île de Gorée. Rapidement, ils érigent un campement et installent leurs canons et mortiers quelque peu en retrait, « à trois cens cinquante pas du Fort⁴⁰ », d'où ils lancent l'attaque le 12 décembre. L'une des trois bombes fait exploser le magasin de poudre, tuant l'amiral Jacob Binckes (v. 1640-1677) et « tous les Officiers qui disnoient avec luy⁴¹ ». Ce détail, qui n'est pas rapporté dans la *Gazette*, sert à signifier que les Hollandais ont sous-estimé leurs ennemis, préférant manger plutôt que superviser leur défensive. Menés par le comte de Blénac (1622-1696), les Français pénètrent l'enceinte du fort et s'emparent des navires hollandais. Ici, le rédacteur renvoie ses lecteurs au *Plan du Fort et Port de Tabago* (fig. 2) placé en regard de la page 163 pour qu'ils en apprennent davantage sur l'armement de ces vaisseaux (I, L). D'autres additions inédites intégrées à la gravure complètent le texte, telles que les trajectoires des deux premiers obus (1, 2). Nonobstant l'amélioration des mortiers par M. Jaugeon⁴², ceux-ci ne sont pas infaillibles : la première bombe se perd au-delà du fort, tandis que la seconde atterrit dans un marais. Cette digression, qui clôt la relation des prises de Gorée et de Tobago, loin de nuire au récit, ajoute à son intérêt. Matière scientifique et narration enlevée se côtoient, faisant de la relation un récit aussi divertissant qu'instructif. En outre, cette gravure démontre la volonté de l'artiste – ou était-ce celle du rédacteur ? – de rappeler que cette bataille succède à l'affrontement entre d'Estrées et Binckes au port de Tobago le 3 mars 1677, rapporté dans le *Nouveau Mercure galant* en juillet 1677 et commémoré par la médaille (fig. 5) présentée par Donneau de Visé à ses lecteurs en août

40. *Ibid.*, p. 159.

41. *Ibid.*, p. 161.

42. *Ibid.*, p. 167-171.

1687⁴³. On trouve dans le *Plan du Fort et Port de Tabago* (fig. 2) trois navires nullement mentionnés dans la relation de 1678. La légende révèle que d'Estrées fut contraint d'abandonner le *Précieux* (G), puisqu'il s'était échoué dans la rade en mars, et que deux autres vaisseaux, hollandais ceux-là, échoués au même endroit, furent brûlés lors du combat (N).

La deuxième relation, « Ce qui s'est passé à la prise du Fort d'Orange⁴⁴ », plus succincte, raconte comment le chevalier de Lézy (1643-1687) est parvenu à reprendre le fort d'Orange de Cayenne aux Hollandais. L'aide précieuse des Autochtones qui « luy servirent de Guides⁴⁵ » dans la forêt environnante fut malheureusement ignorée par le graveur du *Plan du Fort d'Orange* (fig. 3). Son dessin est plus rudimentaire que celui des gravures précédentes – d'où, peut-être, le choix de ne pas y adjoindre de légende explicative – et intègre les seize canons qui protègent les flancs du fort. Cette gravure est insérée au début de la relation, en regard de la page 44 (et non de la page 45, comme l'indique l'avis pour les figures), reflétant ainsi mieux la stratégie de lecture que propose le rédacteur et qui vise à faire comprendre le texte par l'image : « Le Plan que j'ay fait dresser du Fort dont je veux presentement vous entretenir, vous fera plus aisément concevoir la maniere dont l'Attaque en a esté faite. Examinez-le, je vous prie, avant que de rien lire de ce qui en regarde le détail⁴⁶. »

Il faut attendre vingt-six ans pour que soit publiée la troisième et dernière relation illustrée de l'Amérique dans le *Mercure galant*, et la gravure dont elle est assortie fait alors figure d'anomalie. En effet, le programme iconographique du périodique devient plus homogène à partir de 1700, et mise principalement sur l'engouement du lectorat pour les pièces musicales. Ainsi, le *Plan de l'Isle de la Providence* (fig. 4), qui paraît en mai 1704, est la seule gravure topographique que publie le *Mercure galant* depuis 1697. Les raisons de cette entorse ponctuelle au nouveau programme iconographique demeurent nébuleuses. La description de la prise des îles de la Providence et de Siguatey n'est pas de la main du rédacteur, mais de celle du gouverneur de Cuba, Don Juan Varón de Chaves⁴⁷. On ignore comment le rédacteur a obtenu la lettre du gouverneur au roi datée du 20 décembre 1703 ; mais il prend soin de la faire traduire avant de la publier en mai 1704. Ayant « reçu

43. *Nouveau Mercure galant*, 31 juillet 1677, p. 18-33 ; *Mercure galant*, août 1687, p. 159-160 ; la gravure de la médaille est placée en regard de la p. 159.

44. *Mercure galant*, avril 1678, p. 43-58.

45. *Ibid.*, p. 53.

46. *Ibid.*, p. 45.

47. *Mercure galant*, mai 1704, p. 403-411.

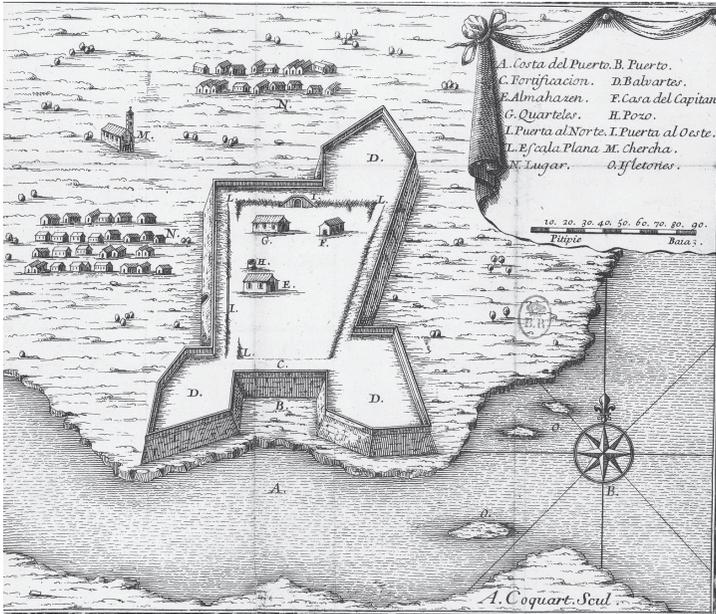


Figure 4. Plan de l'Isle de la Providence. Gravure d'Antoine Coquart, publiée dans le *Mercuré galant*, juin 1704, en regard de la p. 171. (Bibliothèque nationale de France)



Figure 5. [Médaille commémorative du brûlement de la flotte hollandaise devant Tabago]. Gravure de Jean Dolivar, publiée dans le *Mercuré galant*, août 1687, en regard de la p. 159. (Bibliothèque nationale de France)

trop tard » le plan qui accompagnait la lettre, le rédacteur promet de le faire graver pour le volume suivant⁴⁸. Est-ce par simple opportunisme qu'il décide d'intégrer la gravure, le dessin en ayant déjà été dressé, diminuant ainsi le temps et les coûts de son exécution ? La lettre n'étant pas sa propriété exclusive – le rédacteur de la *Gazette* s'en sert pour rapporter les événements le 17 mai, près de deux semaines avant l'achèvement d'imprimer du *Mercur galant*⁴⁹ –, séparer celle-ci de la gravure constitue donc une stratégie commerciale déployée par Donneau de Visé afin de fidéliser son public. La planche, gravée par Antoine Coquart (1668-1707)⁵⁰, montre la pointe sud de l'île de la Providence où sont érigés le fort à trois bastions et le village avoisinant. Le rédacteur n'a pas jugé essentiel de faire traduire la légende, sans doute parce que les lecteurs, accoutumés à la nomenclature cartographique et ses dispositifs visuels, identifient aisément les bastions (D) du fort, ses entrées (I), son puits (H) et ses fortifications (C), de même que le village (N) et son église (M) construits en dehors de son enceinte.

Exhumé des archives de Séville, un dessin à la plume illustre une vue si semblable à celle de la gravure de Coquart qu'on ne saurait croire à une coïncidence⁵¹. Malgré quelques différences notables, notamment l'élongation du fort et le retrait des habitations à l'est par Coquart, ces images laissent supposer que la source d'inspiration de la gravure fut bel et bien ce dessin – ou, plus probablement, une gravure exécutée d'après ce dessin – dressé par l'architecte militaire espagnol Francisco Pérez. Même la légende de Coquart

48. *Mercur galant*, mai 1704, p. 411.

49. *Gazette*, 17 mai 1704, p. 240.

50. Spécialiste de la gravure de topographie, Coquart a gravé une planche pour les *Forces de l'Europe* de Nicolas de Fer. Phelippot, « Les *Forces de l'Europe* de Nicolas de Fer », p. 93. *Inventaire du fonds français, graveurs du XVIII^e siècle*, tome 5 (Paris, Bibliothèque nationale, 1946), p. 245-248. Le *Plan de l'Isle de la Providence* est inventorié au numéro 25 sous le titre *Carte de l'Isle de la Providence* (p. 247).

51. Francisco Pérez, *Descripción de la isla de la Providencia, poblada de la nación inglesa, en 25 grados escasos de latitud al norte, quarta al nordeste de la voca de Carabelas del Puerto del Príncipe en la isla de Cuba, mandada despoblar y arruinar por el señor don Juan Varón de Chaves, gobernador de la ciudad de Santiago de Cuba y su jurisdicción por el Rey, nuestro señor, año de 1703* [Description de l'île de la Providence, peuplée par la nation anglaise, à 25 degrés de latitude au nord, au quatrième nord-est du port Carabelas de Puerto del Príncipe sur l'île de Cuba, ordonnée de se dépeupler et de ruiner par M. Juan Varón de Chaves, gouverneur de la ville de Santiago de Cuba et sa juridiction par le Roi, notre seigneur, année 1703], 1703, carte dessinée à la plume et rehaussée de rouge et de bleu avec, en haut à gauche, un cartouche explicatif et, en bas à droite, une échelle (Pitipie de 70 batras [=121 mm]), 42,7 × 57,8 cm, Gobierno de España, Ministerio de Cultura y Deporte, Archivo General de Indias, Séville, Espagne, [<https://web.archive.org/web/20220816162446/https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/show/23109>].

reprend textuellement celle de Pérez. Le titre du dessin donne une description très détaillée de la géolocalisation de l'île de la Providence et signale qu'elle est occupée par les Anglais depuis quelques années. Le nom du gouverneur de Cuba y apparaît, tout comme l'année d'exécution du dessin : 1703. Les prises des îles de la Providence et de Siguatey ont lieu au mois de juillet 1703. Varón de Chaves en livre le récit dans une lettre datée de décembre et on peut supposer que Pérez a dessiné son plan au même moment. Ces documents ont ensuite cheminé jusqu'à Paris, où les rédacteurs de la *Gazette* et du *Mercurie galant* ont pu les consulter, sans doute au début du mois de mai. Donneau de Visé, flairant l'importance de ces événements pour la France, s'empresse d'en demander une traduction et commande une gravure à Coquart. La lettre paraît en mai ; la gravure en juin.

En plus de favoriser la compréhension des faits historiques et militaires et de bonifier leur contextualisation, les gravures relatives aux Amériques du *Mercurie galant* assurent la visualisation du récit événementiel et rendent tangibles le déplacement des troupes et les actions héroïques ou notables ayant permis la victoire. Leur fonction cognitive, pour être opératoire, mise sur la relative proximité temporelle entre les faits et le moment de leur publication et, par conséquent, demeure tributaire de la curiosité du public et de son obsession pour la nouveauté, obsession que le rédacteur prend soin de fortifier dans ses articles : en reportant la publication du *Plan de l'Isle de la Providence* au mois suivant, Donneau de Visé crée un besoin de *voir*.

Historiciser : les almanachs de Nicolas Langlois

Le rédacteur du *Mercurie galant* avait aussi l'ambition d'écrire l'histoire de la France par ses gravures. Le *Cadran horizontal* (fig. 6), dont le texte de la lettre a été gravé par le buriniste René Michault⁵² et qui paraît dans l'*Extraordinaire du Mercurie galant* en 1679 – un supplément trimestriel débité à partir de janvier 1678 –, démontre que la gravure participe au processus d'historicisation des batailles, puisque c'est avec « le passage des ans [qu'on] voit les événements avec plus de clarté, dans de plus justes proportions, et [qu'on]

52. Emmanuel Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, nouvelle édition Jacques Busse (dir.), t. 9 (Paris, Gründ, 1999), p. 580.

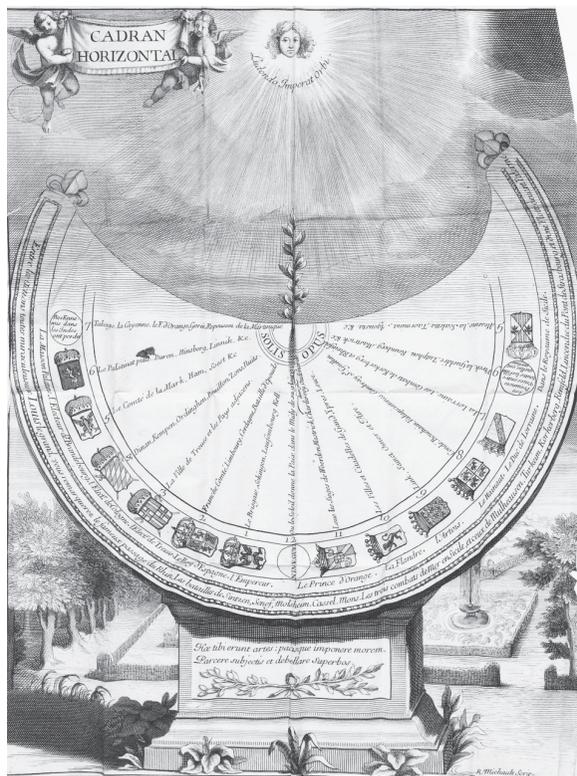


Figure 6. *Cadran horizontal*. Gravure de René Michault publiée dans l'*Extraordinaire du Mercure galant*, janvier 1679, en regard de la p. 172. (Bibliothèque nationale de France)

observe leurs conséquences avec plus de détachement⁵³ ». Le cadran solaire fait toute la largeur de la feuille et est posé sur un socle où sont gravés, au-dessus de deux branches de laurier, des vers de Virgile qui, dans ce contexte, flatte la magnanimité du roi : « *Hae tibi erunt artes ; pacisque imponere morem, | Parcere subjectis et debellare superbos*. [Ce sera ton métier & ton art glorieux, | Pardonner aux vaincus, vaincre les orgueilleux]. » Dans le tiers supérieur de la gravure, le Roi-Soleil disperse les nuages de ses rayons qui éclairent la surface du cadran où sont énumérées « les actions toutes miraculeuses de Louis le Grand » depuis 1672. D'ailleurs, le dessinateur – l'un des lecteurs-

53. Mark Salber Phillips, *De la distanciation en histoire* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2019), p. 20.

collaborateurs anonymes⁵⁴ – signale que ses « Ennemis dans les Indes ont perdu Tabago, la Cayenne, le F. d'Orange, Gorée » et qu'ils ont été « Repoussez de la Martinique ».

Doté d'un programme iconographique plus complexe que celui du *Cadran horizontal*, l'almanach, ou grand calendrier mural, possède une vocation historiographique similaire. Il constitue une source d'information sur les principaux événements de l'année sous la forme d'un idéogramme offrant une lecture immédiate. La publication de tels almanachs était une spécialité de la rue Saint-Jacques, à Paris, et notamment de Nicolas Langlois (1640-1703)⁵⁵. Dans ce type d'imprimé, l'iconographie de l'Amérique apparaît rarement, sinon au sein de l'allégorie des Quatre Parties du Monde, témoins de la gloire française. Stratégie de communication du pouvoir royal permettant de comprendre l'histoire politique de la France à travers ses victoires militaires et conquêtes⁵⁶, les almanachs comme ceux de Langlois visent à constituer annuellement la mémoire historique par cumul de couches successives.

Le 30 novembre 1695, Donneau de Visé annonce pour la prochaine livraison du *Mercure galant* un récit de voyage au Canada accompagné d'un plan gravé⁵⁷. En décembre 1695, il promet toujours cette gravure pour illustrer son récit des prouesses militaires françaises sur les rives de la baie d'Hudson⁵⁸, mais revient sur sa parole dans une autre lettre : « Je ne vous envoie point le plan du Fort de Bourbon que je vous avois promis la dernière fois, parce qu'on le trouvera dans l'Almanach de Mr Langlois⁵⁹. » Cet almanach est une estampe en taille-douce de grand format attribuée à l'un des graveurs de la dynastie des Jollain⁶⁰ (dont c'était la spécialité) et

54. *Extraordinaire du Mercure galant*, janvier 1679, p. 173.

55. Sur Nicolas Langlois, voir Duchartre et Saulnier, *L'imagerie parisienne*, p. 220-221; Préaud et al., *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, p. 323; Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, p. 333-334.

56. Maxime Préaud, *Les effets du soleil. Almanachs du règne de Louis XIV* (Paris, Réunion des musées nationaux, 1995), p. 8.

57. *Mercure galant*, novembre 1695, p. 332.

58. *Mercure galant*, décembre 1695, p. 14.

59. *Ibid.*, p. 140.

60. En dépit du travail collaboratif sous-jacent à sa production, un almanach est généralement publié sous le seul nom de l'éditeur, compte tenu de son rôle de premier plan. L'attribution au graveur Gérard Jollain, selon le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, repose vraisemblablement sur la présence, au cabinet des estampes, d'épreuves de la gravure conservées sous les cotes AA-4 (JOLLAIN, Gérard) et AA-5 (JOLLAIN, Gérard). *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle*, tome 5 (Paris, Bibliothèque nationale, 1968), p. 452-613; Préaud et al., *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*,

imprimée à partir de deux matrices de cuivre sur deux feuilles *in-folio* collées (fig. 7)⁶¹. Elle comporte, dans le registre supérieur et disposés de part et d'autre de la figure centrale du roi, une dizaine de portraits en pied de personnages ecclésiastiques et militaires ayant été promu à des fonctions supérieures ; dans le registre inférieur, réparties tout autour du calendrier de l'année 1696, une dizaine de vignettes faisant état d'exploits militaires, dont l'une portant sur la prise du fort Bourbon aux Anglais dans la baie d'Hudson (fig. 8). L'ensemble du programme iconographique célèbre les récompenses et les exploits de l'année 1695 pour la gloire de Louis le Grand.

Langlois partage avec Donneau de Visé l'ambition de faire l'histoire du règne. Si l'almanach, sur le plan étymologique, est un « calcul pour la mémoire⁶² », le *Mercurie galant* répond plutôt à une nouvelle forme de journalisme cherchant à faire « l'histoire du temps présent européen⁶³ ». Il sert toutefois de repoussoir aux autres mercures (hollandais notamment), au point de légitimer leur parution « comme des contre-*Mercurie galant*⁶⁴ ». Le rédacteur du *Mercurie historique et politique*, par exemple, reproche au *Mercurie galant* de s'éloigner de la vérité historique et de ne présenter pour seul intérêt que l'amusement de « petites bagatelles » à regarder⁶⁵. Donneau de Visé mise en effet sur la gravure pour recruter de nouveaux publics : le lectorat mondain et oisif, friand d'intégrer la discussion autour des images dans ses pratiques de sociabilité, ou l'« honnête homme » très occupé, appréciant la gravure comme raccourci à la lecture, ou enfin le public universel pour qui l'estampe agit comme une source d'information sur l'Histoire⁶⁶.

En raison du temps nécessaire à leur réalisation, les gravures constituent « de l'immédiateté de l'actualité » et permettent au rédacteur de tisser

p. 176-179 ; Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, p. 11-12, 319-321 ; Duchartre et Saulnier, *L'imagerie parisienne*, p. 218 ; Rémi Mathis et al. (dir.), *Images du Grand Siècle. L'estampe française au temps de Louis XIV (1660-1715)* (Paris et Los Angeles, Bibliothèque nationale de France et The Getty Research Institute, 2015), p. 323.

61. Sur l'almanach de Langlois, voir *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle*, t. 6 (Paris, Bibliothèque nationale, 1968), p. 405-406 [n° 195] ; Préaud, *Les effets du soleil*, p. 13.

62. Victor Champier, *Les anciens almanach illustrés. Histoire du calendrier depuis les temps anciens jusqu'à nos jours* (Paris, L. Frinzone et C^{ie}, 1886), p. 67.

63. Marion Brétéché, *Les compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV* (Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015), p. 16.

64. *Ibid.*, p. 50.

65. « Je vois que [le *Mercurie galant*] de Paris est si partial que ceux qui voudroient y puiser quelque chose pour l'Histoire courroient risque de s'y tromper. » *Mercurie historique et politique*, novembre 1686 (Parme), p. 3.

66. Castioni, « Donneau de Visé, amateur d'estampes et visionnaire », p. 246-247.

des liens entre les textes et les images des livraisons, contribuant ainsi à produire un « discours historique et politique dont la matière première est l'actualité⁶⁷ ». En adoptant une ligne éditoriale « proto-historique⁶⁸ », le *Mercuré galant* « se présente donc comme une histoire écrite à court terme, entre l'immédiateté de la *Gazette* et l'horizon sans cesse reculé du travail de l'historien⁶⁹ ». Donneau de Visé, aspirant au titre d'historiographe de France (titre qu'il semble n'avoir jamais obtenu⁷⁰), nourrit parallèlement le projet de faire l'histoire et le panégyrique du règne avec les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis le Grand*, publiés à ses frais entre 1697 et 1703⁷¹. Cet ouvrage, non illustré et composé de réimpressions de relations éparses du *Mercuré galant*⁷², vise moins à rapporter des nouvelles d'actualité qu'à inscrire à la gloire du roi pour la postérité des événements tels que la prise de Tobago aux Hollandais. Donneau de Visé, jouissant de la protection et des privilèges des autorités politiques et subordonnant ses diverses activités au service de l'État, est contraint de livrer une information à tout le moins *orientée* par le pouvoir⁷³.

Le *Cabinet du roi*, entreprise éditoriale orchestrée par Colbert dès 1663 et destinée à exalter le roi et son règne sous le couvert de l'information, mise justement sur le pouvoir de l'image dans la monumentalisation de l'histoire. Malgré le décalage temporel des planches avec les événements relatés et les divergences notables entre l'image et le texte qui minent leur valeur informative, les gravures semblent vouées à accroître le sentiment de plaisir⁷⁴. Les gravures que Donneau de Visé adjoint au *Mercuré galant* à partir de 1678 jouent un rôle comparable, celui d'informer de manière agréable par l'image, avec une distance par rapport à l'actualité événementielle. Or, c'est aussi vers 1678 que Louis XIV réoriente son projet de propagande par l'image qu'il destinait aux peuples éloignés, en confiant aux grands almanachs illustrés

67. Brétéché, *Les compagnons de Mercure*, p. 50.

68. De Craim, « La guerre et ses dentelles », p. 62.

69. *Ibid.*, p. 61.

70. Sur la charge d'historiographe du roi obtenue ou revendiquée par Donneau de Visé, voir *Ibid.*, p. 61, n. 63.

71. Maxime Martignon, « Publier le lointain à l'époque de Louis XIV : réseaux savants, activité politique et pratiques d'écriture (France, 1670-1720) », thèse de doctorat (histoire), Université Gustave Eiffel (Marne-la-Vallée), 2020, p. 141.

72. Jean Sgard, « Donneau de Visé », *Dictionnaire des journalistes*, [https://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/244-jean-donneau-de-vised].

73. Jean Adhémar, « Information gravée en France au XVII^e siècle : images sur cuivre destinées à un public bourgeois et élégant », dans Jean Adhémar *et al.*, *L'informazione in Francia nel Seicento* (Bari et Paris, Adriatica et Nizet, 1983), p. 12.

74. *Ibid.*, p. 25.

le soin de mettre les classes moyennes françaises au fait des événements de l'année précédente⁷⁵. Cette spécialité des Jollain, Langlois et autres, tous établis rue Saint-Jacques, constitue un vecteur important pour la diffusion de l'information politique et historique au XVII^e siècle et tout porte à croire que l'État devait – mais jusqu'à quel point? – en infléchir le programme iconographique⁷⁶.

Or, par quel concours de circonstances le rédacteur du *Mercur*e en vient-il à signaler en fin d'année 1695 la parution imminente d'un plan du fort Bourbon, puis à y renoncer presque aussitôt au profit d'une vignette publiée chez Langlois? Comptait-il sur la production d'une estampe conçue spécialement pour le périodique ou prévoyait-il plutôt réemployer des gravures d'un fonds déjà constitué⁷⁷? Depuis quand cette vignette était-elle en cours de production chez Langlois? Le but de l'almanach étant de faire la rétrospective de l'année en vue de sa mise en marché pour les étrennes du nouvel an, c'est à l'automne que doit se stabiliser son programme iconographique. Si la conception et la réalisation du registre supérieur de la planche au burin requièrent un temps d'exécution long, l'éditeur peut décider de laisser vides les espaces pour les vignettes (l'eau-forte étant d'exécution rapide), de manière à s'accorder une marge de manœuvre pour intégrer un événement qui surviendrait tardivement dans l'année. Auquel cas, il peut négocier avec d'autres éditeurs ou collaborateurs le partage des sujets à publier. Semblable tractation a-t-elle pu se produire entre Donneau de Visé et Langlois? Se consultaient-ils, ou s'adressaient-ils aux mêmes collaborateurs⁷⁸?

Le médaillon du fort Bourbon dans l'almanach de Langlois (fig. 8) corrobore les descriptions données dans le *Mercur*e *galant*: le plan révèle, à gauche, un fort effectivement doté de huit bastions⁷⁹. En haut, deux navires

75. *Ibid.*, p. 27; Audrey Adamczak, « Les almanachs gravés sous Louis XIV : une mise en images des actions remarquables du roi », *Littératures classiques*, n° 3 (2011), p. 69.

76. Préaud, *Les effets du soleil*, p. 22; Sandrine Krikorian, « La table du roi dans l'image populaire : les repas de Louis XIV dans les almanachs », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, vol. 132, n° 4 (2010), p. 19; Adamczak, « Les almanachs gravés sous Louis XIV », p. 68.

77. Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, p. 358.

78. Comme le journal, l'almanach est le produit d'une pratique collaborative rassemblant autour de l'éditeur le dessinateur, le graveur, le graveur en lettres et le versificateur. Ce réseau n'est toutefois pas rigide, la plupart des dessinateurs et graveurs étant plutôt des mercenaires (Préaud, *Les effets du soleil*, p. 18). Du reste, une étude comparée des almanachs permettrait d'en apprendre sur les rapports entre ces agents de production ainsi que sur les liens entre information visuelle et événements d'actualité.

79. *Mercur*e *galant*, décembre 1695, p. 8-9.

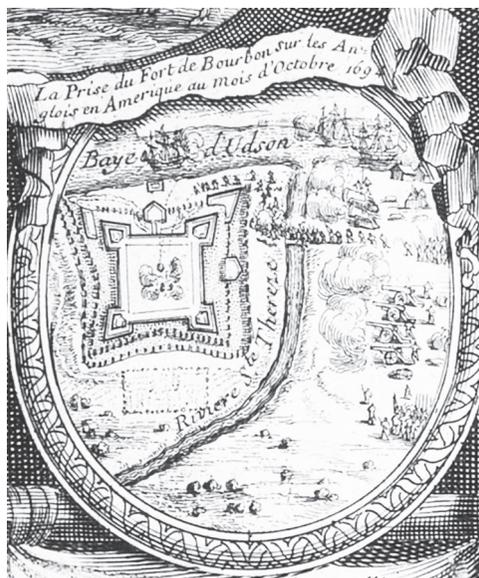


Figure 8. *La Prise du Fort de Bourbon sur les Anglois en Amerique au mois d'Octobre 1694*. Détail de l'almanach de Langlois *Le Mérite récompensé par Louis le Grand ... et les Expéditions militaires de l'Année 1695, 1696*. (Bibliothèque nationale de France)

(vraisemblablement le *Poly* et la *Salamandre*) échantent des tirs avec le vaisseau anglais situé devant le fort. Celui-ci est longé par la rivière Sainte-Thérèse, car c'est incidemment le 15 octobre, jour de la sainte Thérèse, que Pierre Le Moyne d'Iberville (1661-1706) se rendit maître du fort aussitôt rebaptisé fort Bourbon en l'honneur de la famille royale⁸⁰. La partie droite du plan montre les terres gelées où d'Iberville fit déployer « ses Mortiers en batterie, & plusieurs pieces de Canon de quatre livres de balle, à quatre cens pas du Fort⁸¹ ». C'est ici toutefois que s'arrête la convergence entre les comptes rendus textuels et visuels des événements. Alors que le rédacteur fait état de négociations entre les parties, mettant ainsi en valeur la clémence du commandant français à l'égard de l'ennemi qu'il convainc d'abdiquer en promettant de gracier les prisonniers, la gravure détaille les mouvements des troupes et leurs attaques. Contrairement à l'adage horatien *Ut Pictura Poesis*, il n'y a pas équivalence entre l'image et le texte, et les actions se donnent mieux à voir que les paroles.

80. *Ibid.*, p. 14.

81. *Ibid.* p. 10.

Lorsqu'en décembre 1695 le rédacteur se ravise à propos de l'illustration du fort Bourbon, l'événement historique a déjà plus d'un an. Considérant la possibilité d'intégrer tardivement et rapidement des vignettes à l'eau-forte aux almanachs, comment expliquer qu'un événement survenu en octobre 1694 soit célébré comme un haut fait de l'année 1695 dans le calendrier mural de l'année 1696 ? Ce délai entre l'événement et son historicisation est attribuable au temps que mettent les nouvelles d'Amérique à parvenir en France. Selon l'aveu du rédacteur, la baie d'Hudson est l'une des « Terres qu'elle [la France] possède dans les Pays les plus reculez⁸² », assiégée des glaces perpétuelles⁸³ et donc accessible une seule fois l'an ; il faut attendre l'été suivant pour que les vaisseaux puissent assurer à nouveau la communication entre la France et le Canada⁸⁴. C'est vraisemblablement pour cette raison que les nouvelles de la prise du fort à la baie d'Hudson ne parviennent à Paris qu'en octobre 1695 : « On a eu nouvelles que Mr d'Iberville, Capitaine de Fregate Legere, s'estoit rendu maistre de ce mesme Fort le 14. Octobre de l'année derniere ... J'attens le détail de cette action, & je vous en feray part⁸⁵. » Le cas échéant, l'actualité *différée* par la géographie lointaine et la rigueur du climat vient brouiller les pistes de la mémoire et désorganiser les strates de l'histoire annualisée. Cette prise de distance temporelle avec l'actualité est aussi ce qui distingue le *Mercure galant* de la *Gazette*, plus encline à livrer l'information brute, tandis que Donneau de Visé, soucieux de maintenir le ton galant dans la fabrication de son récit, opère à partir d'une information « digérée, complète et vérifiée⁸⁶ ».

En revanche, l'almanach de Langlois pour l'année 1697⁸⁷ présente un cas de figure opposé puisqu'il intègre dans l'un de ses médaillons la prise de Terre-Neuve aux Anglais, un événement survenu tardivement à l'au-

82. *Ibid.*, p. 8.

83. *Ibid.*, p. 9.

84. *Ibid.*, p. 13.

85. *Mercure galant*, octobre 1695, p. 313-314.

86. Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, p. 366.

87. Cette gravure, éditée avec privilège du roi par Nicolas Langlois et Antoine Trouvain (1656-1708), tous deux établis rue Saint-Jacques, respectivement À la Victoire et Au Grand Monarque, enregistre pour la postérité un événement très récent, survenu en novembre 1696 ; *L'Alliance de la France et de la Savoye et la Reception faite par le Roy a Madame la Princesse de Savoye...*, 1696, burin et eau-forte en noir, calendrier typographique en noir et rouge, Paris, Bibliothèque nationale de France, Réserve FT6 QB-201 (72), [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550024321/fl.item>]. Sur Antoine Trouvain, voir Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, p. 380 ; Anne-Sophie Legrand, « Antoine Trouvain, 1652-1708, biographie et catalogue », thèse de doctorat, Paris-IV Sorbonne, 1995.

tomne de 1696⁸⁸ et auquel le *Mercuré galant* ne s'est intéressé que bien plus tard⁸⁹. L'almanach, par sa vocation rétrospective et sa périodicité annuelle, est contraint de se coller au plus près de l'actualité, tandis que le *Mercuré*, jouissant d'un cadre temporel plus vaste et plus souple, n'est pas assujéti à cette actualité et peut mieux répondre à l'ambition du rédacteur de ficeler le récit d'une histoire moderne. En dépit de la nature distincte de ces publications, des liens intertextuels se tissent entre des articles du périodique et des images d'almanachs : la paix de Nimègue, par exemple, qui met fin à la guerre de Hollande par laquelle les Français prennent Tobago, est évoquée dans le *Mercuré galant* en septembre 1678 et figure dans l'almanach de Jean Moncornet (1649-1716)⁹⁰ de 1679⁹¹. De même, plusieurs autres événements festifs se déroulant à la cour de France sont illustrés dans les almanachs d'après les descriptions qu'en donne Donneau de Visé⁹². Outre ce phénomène d'amplification mutuelle des articles, le *Mercuré* et les almanachs ont l'habitude d'adjoindre à leurs publications des airs notés, lesquels assument une fonction encomiastique et mémorielle et servent de « ricochets d'une actualité qu'ils extraient de sa dimension factuelle⁹³ ». Le périodique et les almanachs adoptent donc des stratégies intermédiales similaires, susceptibles de générer une réception et des pratiques de sociabilité comparables.

Issus d'un long tirage (environ 2000 exemplaires) et vendus au prix abordable de 6 sols, les grands almanachs s'adressaient-ils uniquement aux classes bourgeoises et populaires ? Leur destination, tant à l'intérieur qu'à

88. L'offensive française, menée par d'Iberville, culmine avec la prise de la capitale anglaise en décembre 1696. Dans l'almanach de Langlois, la prise de Terre-Neuve aux Anglais est associée aux mois de septembre et octobre 1696.

89. Il existe bien quelques mentions occasionnelles de Terre-Neuve dans le *Mercuré galant* et les *Affaires du temps* précédant la prise de 1696. La seule s'y rapportant directement ne survient qu'en avril 1706, dans un obituaire au gouverneur de l'Acadie décédé en septembre 1705 et qui avait été responsable de la fortification du fort Louis de Plaisance. *Mercuré galant*, avril 1706, p. 218-219.

90. Sur Jean Moncornet, voir Préaud *et al.*, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, p. 245-246 ; Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, p. 359-360.

91. Préaud, *Les effets du soleil*, p. 66 ; *Publication de la paix Entre la France et la Hollande Faite a Paris...*, 1679, eau-forte et burin en noir, calendrier typographique en noir et rouge, Paris, Bibliothèque nationale de France, RESERVE FT 5 QB-201 (171), [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69454442>].

92. Krikorian, « La table du roi dans l'image populaire », p. 22-27 ; Martignon, « Publier le lointain à l'époque de Louis XIV », p. 166.

93. Piéjus, « Aïrs notés, poésie et actualité dans le *Mercuré galant* ».

l'extérieur du royaume, et leur usage ornemental dans les intérieurs domestiques demeurent très probables, mais encore peu documentés⁹⁴. De tels calendriers muraux se distinguaient toutefois des petits almanachs sous forme de livres destinés aux classes populaires. Que le rédacteur renvoie simplement à l'almanach de Langlois en décembre 1695 indique que le lectorat du *Mercure galant* était au fait de ce type de publications produites et débitées à Paris, puis diffusées en province (à l'instar du recueil périodique lui-même), et qu'il devait aussi en former le public cible. En outre, l'éditeur Langlois fait souvent l'objet de publicités rédactionnelles en fin d'année dans les pages du *Mercure* et est donc connu de son lectorat. Ces réclames, s'étalant sur trois pages, constituent un plaidoyer en faveur des almanachs, dont on répudie toujours l'appellation. Destinés à enregistrer pour la postérité les hauts faits de l'actualité et pourvus de qualités supérieures, sur le plan tant de la forme soignée que du contenu véridique, les almanachs s'élèvent au rang d'estampes de collection⁹⁵.

Or, la mention de l'almanach de Langlois en décembre 1695 agit en soi comme une réclame, voire un placement de produit⁹⁶, dont la rhétorique consiste cette fois à susciter un intérêt, une attente, un désir de voir, en promettant au fil des livraisons une gravure qui sera finalement débitée chez l'éditeur. S'y exprime aussi une connivence entre les deux hommes qui non seulement partagent l'ambition de faire l'histoire du règne, mais cherchent également à donner des lettres de noblesse à cet objet ambigu de la culture imprimée qu'est l'almanach : « C'est un Ouvrage, qui, si on luy oste le nom d'Almanach, merite d'estre regardé comme un tres beau morceau d'histoire en Taille-douce, a cause de ses recherches exactes & curieuses⁹⁷. » L'appréciation des qualités esthétiques du travail au burin constitue un argument promotionnel pouvant interpeller les amateurs d'estampes. Sur le plan informationnel, Langlois acquiert sa renommée sur la base du haut degré de précision et de véracité de ses représentations visuelles en s'entourant, selon ses prétentions, de collaborateurs compé-

94. Voir Préaud, *Les effets du soleil*, p. 12. Sur l'omniprésence de l'image imprimée dans les foyers parisiens à cette époque, voir Annik Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens, XVII^e-XVIII^e siècles* (Paris, Presses universitaires de France, 1988), p. 376-389.

95. Voir par exemple *Mercure galant*, décembre 1692, p. 276-279. La même rhétorique publicitaire se poursuit au bénéfice de Nicolas Langlois II (1670-1707), qui succède à son père décédé en 1703. *Mercure galant*, novembre 1703, p. 383-386.

96. Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, p. 258.

97. *Mercure galant*, décembre 1695, p. 141.

tents présents sur les lieux⁹⁸. Aussi est-il permis de penser qu'il a pu recourir à la collaboration d'un topographe, d'un cartographe ou d'un voyageur militaire quand vint le temps de représenter le plan du fort Bourbon à la baie d'Hudson⁹⁹.

De telles publicités rédactionnelles s'imbriquent donc dans le corps du texte du *Mercure galant*, peut-être moins pour s'ajouter à ses recettes¹⁰⁰ que pour faire connaître et apprécier les objets de la culture imprimée circulant dans le réseau des marchands-éditeurs auquel son lectorat devait être habitué. Surtout, elles assoient la légitimité des almanachs à faire l'histoire du temps présent, une vocation qui est aussi celle du *Mercure*. Or, lorsque la nouvelle de la prise du fort Bourbon parvient en France, un an après l'événement, elle pose un défi, tant pour Donneau de Visé que pour Langlois, puisqu'ils doivent, chacun dans l'horizon temporel de son support, rattraper le temps perdu et intégrer prestement ce nouvel exploit au discours historique à la gloire des modernes.

Commémorer: l'histoire métallique de la France

Outre leurs vocations cognitive et historiographique dans le suivi des événements d'actualité, les gravures du *Mercure galant* en lien avec l'Amérique assurent une fonction commémorative. Ainsi paraît en août 1687 la reproduction gravée d'une médaille évoquant le brûlement de la flotte hollandaise devant Tobago, un événement survenu dix ans plus tôt, le 3 mars 1677 (fig. 5). La fonction mémorielle des médailles, mise au service de la gloire royale, est aussi l'apanage de divers projets concurrents, comme le rappelle le rédacteur: « Je vous ay déjà dit plusieurs fois qu'on fait frapper des Medailles de tout ce qui rend le regne du Roy, le plus beau Regne dont on ait jamais parlé, de sorte qu'on pourra faire une Histoire metallique de la vie de ce Monarque¹⁰¹. » Cette « histoire métallique » ren-

98. *Ibid.*, p. 140-141; *Mercure galant*, décembre 1692, p. 277.

99. Sur un réseau d'informateurs issus de la Marine fournissant des sources visuelles aux artistes chargés de raconter l'histoire en images, voir Martignon, « Publier le lointain à l'époque de Louis XIV », p. 333.

100. Selon Monique Vincent, aucune annonce publicitaire ne paraît dans le *Mercure galant* après 1678, mais seulement des catalogues et comptes rendus de livres, non rétribués. Monique Vincent, *Donneau de Visé et le Mercure galant* (Lille et Paris, Atelier national de reproduction des thèses et Aux Amateurs de livres, 1987), p. 212.

101. *Mercure galant*, août 1687, p. 159-160.

voie au projet en cours du jésuite Claude-François Ménéstrier (1631-1705), lequel travaille alors à une histoire de Louis XIV par les monuments, qu'il fait graver par Jean-Baptiste Nolin (1657-1708)¹⁰² et Nicolas Guérard (v. 1648-1719)¹⁰³ d'après les dessins de Pierre-Paul Sevin (v. 1646-1710) et qu'il accompagne de ses propres explications historiques. Il fait notamment graver des médailles qui avaient été frappées par l'Hôtel des Monnaies en mémoire de quelques grands événements du règne, dont celle de la victoire de Tobago. Son *Histoire du roy Louis le Grand Par les Medailles* paraîtra en 1689 avec privilège du roi, sera contrefaite et augmentée de planches séditieuses en 1691, puis rééditée officiellement en 1693¹⁰⁴. Offrant un tableau quelque peu hétérogène du règne et du roi, l'*Histoire* de Ménéstrier suscitera la riposte de l'Académie des inscriptions et médailles qui élaborera aussitôt sa propre histoire métallique dans un ouvrage illustré de plus de 300 médailles gravées par Sébastien Leclerc (1637-1714)¹⁰⁵ qui verra le jour en 1702.

Lorsqu'en août 1687 la gravure de la médaille de Tobago paraît dans le *Mercur*, le concept d'une histoire métallique est déjà connu (les médailles constituant l'un des « principaux axes de la propagande royale¹⁰⁶ »), et depuis un certain temps d'ailleurs, si l'on en croit le rédacteur, toujours soucieux de répondre au goût de son lectorat pour les nouveautés, même si cela doit se faire aux dépens de la chronologie événementielle :

102. Jean-Baptiste Nolin était graveur en taille-douce de sujets d'histoire et de portraits et cartographe, établi à l'enseigne de la Place des Victoires, d'abord rue Saint-Jacques puis au quai de l'Horloge. Certaines sources indiquent 1725 comme année de décès. Préaud *et al.*, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, p. 250-251; Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, p. 361-362.

103. Ce Nicolas Guérard (à ne pas confondre avec son fils Nicolas Guérard, né vers 1680) était graveur, éditeur et marchand d'estampes, établi rue Saint-Jacques à l'enseigne À la Perle, et collaborateur de Jean-Baptiste Nolin. Préaud *et al.*, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, p. 151; *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle*, t. 5 (Paris, Bibliothèque nationale, 1968), p. 80-138.

104. Fabrice Charton, « Claude-François Ménéstrier, l'Académie des inscriptions et l'histoire métallique du règne de Louis XIV », dans Gérard Sabatier (dir.), *Claude-François Ménéstrier. Les jésuites et le monde des images* (Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009), p. 209-210.

105. Graveur et dessinateur, Sébastien Leclerc intègre l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1672 et y enseigne la perspective. Son œuvre compte près de 3400 pièces, lesquelles sont répertoriées dans un catalogue raisonné en deux volumes. Charles-Antoine Jombert, *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Leclerc, Chevallier romain, Dessinateur & Graveur du cabinet du Roi*, 2 volumes (Paris, chez l'auteur, 1774).

106. Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, p. 382.

Je vous ay déjà envoyé quantité de ces Médailles, non pas selon l'ordre des actions de Sa Majesté, mais suivant qu'elles sont tombées entre mes mains. Quoy que je ne garde point l'ordre des temps, c'est toujours vous faire part de quelque chose de nouveau que de vous envoyer ce que vous n'avez pas encore vû : & comme la Médaille de la Flotte Hollandoise brûlée devant Tabago est de ce nombre, je vous l'envoye¹⁰⁷.

La médaille de Tobago porte l'inscription « INCENSA BATAVORUM CLASSE ». Son revers présente une allégorie de la Victoire ailée, tenant d'une main les foudres et de l'autre, la palme. La pose du corps, son drapé, l'orientation du visage vers la droite, la forme et les ornements du vaisseau ainsi que les inscriptions « TABAGO M.DC.LXXVII » dans la partie inférieure reprennent à l'identique les caractéristiques de la gravure reproduite dans l'ouvrage de Ménestrier qui est sur le point de paraître¹⁰⁸. La gravure est signée par Jean Dolivar (1641-1692)¹⁰⁹, un important contributeur du *Mercurie galant* depuis 1679, pour lequel il a notamment gravé la série des revers de médailles¹¹⁰. Dolivar a en outre gravé une dizaine de planches d'après Sébastien Leclerc pour le recueil *Les conquêtes du roi*, publié vers 1686¹¹¹. Or, Leclerc est aussi responsable des médailles gravées dans l'histoire métallique de l'Académie parue en 1702. Celle qu'il propose pour Tobago reprend essentiellement la même iconographie que la médaille de Dolivar, elle-même très semblable à la version gravée pour Ménestrier. Toutefois, les motifs diffèrent substantiellement, de même que l'inscription dans la partie inférieure : « AD INSULAM TABAGO M. DC.LXXVII¹¹² ».

107. *Mercurie galant*, décembre 1695, août 1687, p. 160.

108. Claude-François Ménestrier, *Histoire du roy Louis le Grand Par les Medailles, Emblèmes, Devises, Jettons, Inscriptions, Armoiries, et autres Monumens Publics* (Paris, Jean-Baptiste Nolin, 1689), planche 19. Attribuée à Anton Meybusch (v. 1645-1702), un artiste danois ayant travaillé à Paris de 1677 à 1690, une médaille de bronze datée de 1677 et conservée à la Yale University Art Gallery comporte les mêmes caractéristiques et semble avoir servi de modèle aux gravures reproduites dans le *Mercurie galant* et dans l'ouvrage de Ménestrier. New Haven CT, Yale University Art Gallery, [<https://artgallery.yale.edu/collections/objects/167313>].

109. *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle*, t. 3 (Paris, Bibliothèque nationale, 1954), p. 437-471.

110. *Mercurie galant*, septembre 1686, p. 203-210.

111. *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle*, t. 3, p. 440. Voir aussi René Faille, « Un recueil inédit des *Conquêtes de Louis XIV* pendant la guerre de Hollande (1672-1678) », *Revue du Nord*, vol. 91, n° 331 (1999), p. 515-548.

112. Une médaille de bronze de Jean Mauger (1648-1712) datant de 1677 pourrait avoir servi de modèle à la gravure de Leclerc. Greenwich, National Maritime Museum, MEC0743, [<https://collections.rmg.co.uk/collections/objects/38183.html>].

C'est donc dire qu'au moins deux médailles très semblables (et les jetons qui en découlent) sont en circulation sur ce sujet¹¹³.

Il est toutefois curieux que le rédacteur du *Mercurie galant* s'empresse de publier cette énième gravure, sans la commenter ni la décrire, sans même évoquer les événements qu'elle commémore, se contentant d'en souligner le caractère inédit, en réponse à l'engouement généralisé pour les médailles. Non seulement déroge-t-il à son engagement de faire graver des planches « suivant les Sujets dont le Mercure parlera¹¹⁴ », mais il néglige également l'occasion qui lui est donnée de faire valoir ses ambitions d'historiographe en adhérant au projet d'une histoire métallique ou de titiller le goût des numismates amateurs en leur vantant les mérites d'une reproduction gravée pouvant servir de succédané à la médaille de collection. Il adopte plutôt un procédé contraire à la stratégie publicitaire qu'il déploie en 1695 pour attirer le lectorat vers l'almanach de Langlois et sa gravure de la victoire à la baie d'Hudson, à laquelle il consacre plusieurs pages ; contraire aussi à son habitude de publier des listes d'estampes qui sont vendues chez tel éditeur de son réseau pour éveiller l'attention des amateurs et des collectionneurs et encourager le consumérisme. Depuis 1686, Donneau de Visé caresse en effet le projet de publier mensuellement au sein du *Mercurie galant* un catalogue d'estampes, qui lui permettrait non seulement de se tailler une place sur le marché de l'estampe à titre d'intermédiaire entre producteurs, marchands et acheteurs, mais aussi de s'inscrire dans la continuité du *Cabinet du roi* dont il faisait déjà la promotion¹¹⁵. Ses tractations auprès de divers agents de production suscitent toutefois l'ire des graveurs et marchands qui voient dans ce projet de catalogue une entrave à la liberté reconnue par leurs corporations respectives. Faut-il en déduire que Donneau de Visé entend concurrencer le projet de Ménestrier (qu'il ne nomme d'ailleurs pas) en lui dérobant la primeur ? En courtisan intéressé, avait-il pris parti dans la querelle opposant Ménestrier à la petite académie en faveur de cette dernière¹¹⁶ ? On sait par ailleurs que Donneau de Visé ne cessera de se rapprocher de la cour et des académiciens, notamment par son mariage en 1698 avec Marie-Catherine Le Hongre, fille du sculpteur royal et académicien Étienne Le Hongre (1628-1676), dont il deviendra le principal héritier. Or, à supposer

113. Sur les variantes à partir des deux modèles identifiés, voir C. Wyllys Betts, *American Colonial History Illustrated by Contemporary Medals* (New York, Scott Stamp and Coin Company, 1894), p. 29-30.

114. « Au lecteur », *Nouveau Mercurie galant*, décembre 1677, n. p.

115. Castioni, « Donneau de Visé, amateur d'estampes et visionnaire », p. 237-244.

116. Charton, « Claude-François Ménestrier, l'Académie des inscriptions et l'histoire métallique du règne de Louis XIV », p. 209-213.

que son projet historiographique soit motivé par l'avancement personnel, il n'en demeure pas moins que son recueil périodique se situe au cœur d'un réseau de communication par l'imprimé dans lequel évoluent divers agents, fussent-ils collaborateurs, compétiteurs, opposants ou académiciens, et dont l'étude sociologique reste encore à faire.

Donneau de Visé a toujours soutenu l'utilité des gravures au service de la gloire royale : « Elles apprennent l'histoire », écrit-il dans l'avis au lecteur de janvier 1686¹¹⁷. Ce n'est que plus tard, en 1691, au moment de décrire la médaille commémorant la victoire de Staffarde en Savoie, qu'il souligne avec emphase l'importance des médailles dans l'immortalisation de la gloire royale :

Ces actions qui sont dignes d'une éternelle memoire, ne doivent pas estre seulement gravées sur le Cuivre, mais sur le Bronze & sur tout ce qu'il y a de plus durable pour les transmettre à la Posterité la plus reculée¹¹⁸.

Cette foi dans la pérennité du bronze ne saurait oblitérer l'efficacité des monuments de papier qui, en dépit de leur caractère *a priori* éphémère, se sont avérés plus durables encore, parce que plus largement disséminés et colligés dans le *Mercuré galant*.

* * *

Les cartes, plans, almanachs et médailles prétendent inscrire le temps présent dans le cours de l'histoire. Non pas une histoire qui s'appuie sur les modèles du passé pour mieux éclairer l'avenir, mais une histoire présentiste, qui « s'attache au caractère unique de l'événement¹¹⁹ ». Cette histoire à court terme, faite par les vainqueurs, porte son propre temps, celui du règne de Louis XIV. Cette histoire qui s'écrit au présent est toutefois avide d'historicisation¹²⁰. Elle se fabrique à travers une double action de la mémoire : remémoration et commémoration. Ainsi, les objets de la culture visuelle imprimée gravitant autour de l'instrument du pouvoir royal qu'est le *Mercuré galant* participent « à l'écriture de ce roman du règne¹²¹ » et s'évertuent à façonner la mémoire future.

117. « Avis », *Mercuré galant*, février 1686, n. p.

118. *Mercuré galant*, décembre 1691, p. 243-244.

119. François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps* (Paris, Seuil, 2003), p. 85.

120. *Ibid.*, p. 217.

121. Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, p. 447.

Mue par un impératif de célébration visant à « garantir la continuité dynastique¹²² », la gravure est un gage d'authenticité pour les contemporains, une preuve tangible du déroulement des événements que relaie le rédacteur. Le corpus principal restreint – cinq gravures, dont quatre plans et une médaille – a permis une analyse individuelle et circonstanciée de ces estampes qui devrait mener à une réflexion plus générale sur le poids de l'image imprimée dans le *Mercure galant* ainsi que sur les réseaux complexes de ce marché à Paris. La relative absence des représentations imagées de l'Amérique dans les pages du périodique constitue en soi un sujet d'analyse. Cette pénurie visuelle, en termes quantitatifs, est sans doute imputable au coût lié à la publication de gravures, en raison de la mobilisation d'une équipe d'intervenants spécialisés et du recours à des presses en taille-douce distinctes des presses typographiques. En outre, la nature essentiellement militaire des illustrations en lien avec l'Amérique était vraisemblablement mal assortie au caractère galant du périodique. C'est peut-être plutôt du côté des récits de voyage et estampes vendus chez les libraires-imprimeurs et graveurs de la rue Saint-Jacques que le lectorat curieux des affaires américaines pouvait trouver satisfaction.

Aussi est-il notable de ne trouver aucune trace d'un discours appréciatif des qualités inhérentes à l'image à propos des gravures sur l'Amérique publiées dans le *Mercure*. Donneau de Visé était certes conscient que celles-ci ne présentaient aucune des qualités qui font une « estampe correcte¹²³ », et il n'envisageait d'ailleurs pas pour elles une vie hors de son recueil périodique – on se rappellera que le privilège accordé en 1678 en interdit l'impression et la vente « mesme separément¹²⁴ » du *Mercure galant*. Ni œuvres d'art ni objets de collection, les gravures du *Mercure* sont des images contraintes par le texte qui jouissent d'une autonomie limitée, en plus d'être subordonnées à la propagande royale du Grand Siècle.

En revanche, il est permis d'imaginer que les relations que Donneau de Visé entretient avec ses collaborateurs et ses fidèles lecteurs-contributeurs favorisent la diffusion d'un discours artistique concomitant à celui que propagent les organes plus officiels, tels que l'Académie royale de

122. Thomas W. Gaehtgens, « Les arts au service de la gloire du roi », dans Mathis et al., *Images du Grand Siècle*, p. 6.

123. « Avis », *Mercure galant*, février 1686, n. p.

124. « Privilège du Roy », *Nouveau Mercure galant*, 31 janvier 1678, n. p.

peinture et de sculpture ou le *Cabinet du roi*¹²⁵. En témoignent les « Avis au lecteur », dans lesquels le rédacteur élabore une appréciation esthétique de l'estampe, ainsi que les réclames qu'il fait régulièrement paraître, vantant la valeur et les qualités formelles des gravures en taille-douce débitées chez des marchands de son réseau à l'instar de Langlois. On voit ainsi se profiler un discours sur la gravure qui relève à la fois du goût d'un amateur confirmé (Donneau de Visé ne souhaitait-il pas publier un catalogue mensuel d'estampes¹²⁶ ?) et d'une volonté d'historicisation des chefs-d'œuvre de l'estampe. À quoi s'ajoutent ses textes sur les beaux-arts et les théories esthétiques, tels ceux qui commentent les *Cours de peinture* de Roger de Piles (1635-1709)¹²⁷ et *Les édifices antiques de Rome* d'Antoine Desgodets (1653-1726)¹²⁸. À quand, donc, une relecture du *Mercurie galant* à l'aune d'une pensée esthétique et d'un discours critique sur les beaux-arts ?◆

125. Comme le remarque Castioni, l'étude des liens entre le *Mercurie galant* et les graveurs de l'Académie et du *Cabinet du roi* reste encore à faire. « Donneau de Visé, amateur d'estampes et visionnaire », p. 243, 251.

126. *Ibid.*, p. 231-259.

127. *Mercurie galant*, mai 1708, p. 167-186.

128. *Mercurie galant*, mai 1682 (Lyon), p. 91-94.